

# Points d'allocution de Catherine MacLeod

- Bonjour,
- Au nom de Santé Canada, je suis ravie d'être ici ce matin et de participer à l'ouverture officielle de cet important colloque de 2009 en votre compagnie.
- De plus, j'aimerais féliciter les nombreux organismes qui se sont réunis en vue de rendre cet événement possible. Ils comprennent entre autres les Instituts de recherche en santé du Canada, le Secrétariat aux langues officielles de Patrimoine canadien, le Commissariat aux langues officielles, la Direction des politiques scientifiques et la Direction de la recherche appliquée et de l'analyse de Santé Canada et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, qui a accepté volontiers d'afficher nos renseignements sur son site Web. Je sais également qu'un grand nombre d'entre vous ont consacré bénévolement du temps à travailler sur les comités d'organisation et à préparer les recherches qui nous seront utiles au cours des deux prochains jours.
- Votre soutien et votre participation à l'égard de ce premier Colloque scientifique de Santé Canada sur la santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont été exceptionnels. Le fait de réunir quelque 120 représentants du milieu universitaire, responsables des décisions et des politiques, chercheurs scientifiques et représentants des communautés de partout au Canada démontre clairement un engagement conjoint visant à obtenir de meilleurs renseignements fondés sur des éléments probants sur la santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Ce Colloque fait suite au symposium sur les enjeux de recherche sur les langues officielles, qui s'est tenu à Ottawa en janvier 2008 et qui a été organisé par le Secrétariat aux langues officielles de Patrimoine canadien de concert avec Santé Canada et d'autres ministères du gouvernement fédéral.
- Sachant que vous êtes intéressés à entendre notre perspective stratégique, les plans d'avenir et les possibilités de financement liés à la

santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire, j'aimerais prendre quelques minutes ce matin pour aborder ces points.

- Santé Canada a collaboré avec des partenaires fédéraux et communautaires pour aider les communautés de langue officielle à devenir des intervenants importants contribuant à la société canadienne et à se pencher sur les obstacles à la santé posés par un accès limité aux services de santé dans l'une des langues officielles choisies.
- En 1999, Santé Canada a eu la prudence de renforcer ses capacités en vue de se mobiliser et de répondre aux préoccupations liées à la santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'aide de ce qui suit :
  - R la création du Bureau d'appui aux communautés de langue officielle;
  - R le lancement de deux études clés par Sarah Bowen et la Fédération des communautés francophones;
  - R la création de deux comités consultatifs qui avaient pour but de présenter des stratégies d'action à l'égard des obstacles à la santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Par la suite, Santé Canada a adopté en 2003 une stratégie de financement de cinq ans qui combinait des initiatives axées sur l'amélioration de l'accès aux services de santé et des outils de recherche et de production de renseignements financés par les organismes communautaires.
- En 2008, le gouvernement fédéral a renouvelé son engagement misant sur la promotion des services et le soutien offert aux communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'aide de la feuille de route pour la dualité linguistique. À l'occasion de cette initiative, Santé Canada versera plus de 170 millions de dollars sur cinq ans en vue de continuer à répondre aux besoins cernés par les communautés de langue officielle en situation minoritaire, soit l'établissement de réseaux de santé, ce qui permettra de réunir les intervenants de la santé, la formation et le maintien en poste des professionnels de la santé, afin de veiller à ce qu'il y ait plus de professionnels de la santé au service des communautés de langue officielle en situation minoritaire, et la mise en œuvre de projets adressés aux communautés de langue officielle en

situation minoritaire, ce qui permettra de promouvoir une meilleure intégration et un accès amélioré aux services de santé. Les projets seront élaborés dans les communautés et cibleront les populations vulnérables, comme les enfants, les jeunes et les aînés.

- Même si l'initiative de la feuille de route vise à améliorer l'accès aux services de santé, je dois insister sur le fait qu'il n'y a aucune enveloppe de financement particulière au chapitre des activités de recherche. Cela dit, la conception du programme de Santé Canada reconnaît le besoin d'obtenir des renseignements sur le rendement en vue d'appuyer l'évaluation de nos programmes et politiques.
- Notre plan vise donc à renforcer les éléments probants aux fins de mesure de l'efficacité du programme en collaborant avec les partenaires communautaires en vue de générer des renseignements sur les écarts au chapitre de la santé, les mesures de l'accès aux services de santé des communautés de langue minoritaire et les outils d'évaluation des progrès réalisés au fil du temps. Le programme reconnaît également que, en vue de promouvoir la formation dans les universités, nous devons miser sur la recherche permettant de mesurer et d'améliorer les éléments ciblés par nos initiatives de formation.
- Santé Canada continuera à travailler avec ses partenaires communautaires de longue date aux fins de mise en œuvre de ces initiatives. Les partenaires sont les suivants : la Société Santé en français, le Consortium national de formation en santé, le Réseau communautaire de services de santé et de services sociaux et l'Université McGill.
- Je suis très heureuse de souligner que nos partenaires communautaires sont bien représentés aujourd'hui et qu'ils présenteront un certain nombre de leurs réalisations et en discuteront demain.
- J'aimerais également souligner la présence du commissaire des langues officielles qui a accepté d'être le conférencier d'honneur au cours du dîner d'aujourd'hui. Sa présence démontre la valeur qu'il accorde au rôle que joue la recherche dans la promotion de l'accès aux services des communautés de langue officielle en situation minoritaire de partout au Canada.

- Puisque vous vous préparez à deux jours de délibérations, je vous encourage à prendre part aux discussions et à renforcer cette capacité florissante de recherche qui permettra d'améliorer la santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada. Je vous incite également à mobiliser Santé Canada pour veiller à ce que nos recherches créent des programmes pertinents et qui répondent aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de tous les Canadiens.
- Merci.